

# Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la coopération économique, culturelle et militaire avec les Emirats arabes unis, sur le processus de paix israélo-arabe, le contrôle du désarmement en Irak, les progrès de l'enquête judiciaire sur l'attentat contre le vol UTA à Lockerbie, la situation en Iran, Abou Dhabi le 16 décembre 1997.

LE PRÉSIDENT -

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord saluer les journalistes de cette belle région, ainsi que ceux qui m'ont accompagné. Je suis venu avec le Ministre de la Défense et le Ministre de l'industrie pour un nouveau contact avec un pays qui entretient avec la France des relations, je dirais, très particulières, très anciennes -elles ont été à l'origine voulues à la fois pas le Cheikh Zayed et par le Général de Gaulle - et très solides, au point que début 1995, nous avons tiré les conséquences de cette amitié forte, sans réserve, en signant -et c'est le seul pays avec lequel nous avons un accord de cette nature- un accord de défense qui fait de nous des alliés.

Alors, d'où vient cette relation d'amitié et de confiance, indépendamment des personnes que j'évoquais tout à l'heure ? Cela vient beaucoup d'une volonté déterminée de Cheikh Zayed, dont tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il fait partie de cette catégorie des grands sages, dont la réflexion marque une histoire.

Cette amitié et cette confiance sont fondées sur une vision commune des choses. Une fois de plus, j'ai observé - je n'avais pas vu Cheikh Zayed depuis que j'étais allé le voir à Annemasse, il y a un peu plus d'un an - et que, s'agissant de tous les grands problèmes, notamment de la région, de la paix, de l'Irak, de l'Iran, du reste de la région, nous avons, très exactement les mêmes approches, les mêmes analyses, et que nous en tirons les mêmes conclusions.

Ces conceptions identiques ont créé le socle de notre relation politique et justifie, ou explique, ce que j'évoquais à l'instant pour notre accord de défense.

Nous avons également une coopération économique très importante. Vous la connaissez. Elle est civile dans un certain nombre de domaines, et j'ai eu l'occasion, bien entendu, d'insister, notamment lors de mes entretiens avec Cheikh Khalifa, sur certains projets qui nous tiennent particulièrement à coeur, notamment le projet de développement du champ gazier de Bab par le consortium Technip - Bechtel, un projet de centrale de dessalement de l'eau de "RUWAIS", qui est suivi par Sofresid - Gec-Altshom - Sidem et un projet d'extension de l'usine chimique de "FERTIL" par Total, pour ne citer que les projets les plus importants.

Nous avons aussi une coopération militaire qui est considérable, puisque l'armée émirienne a toujours fait confiance à la France. Nous avons aujourd'hui décidé d'un marché très important : rénovation de 33 Mirage appartenant actuellement à l'armée de l'air émirienne et achat de 30 Mirage supplémentaires, des 2000-9, ce qui est un marché important de plus de 20 milliards de francs, créant plus de 15 000 emplois. Et cela représente plus de 15 000 emplois pendant 5 ans.

francs, créant plus de 15 000 emplois et cela représente plus de 15 000 emplois pendant 5 ans pour la France, ce qui n'est pas une petite affaire.

Puis, bien entendu, j'ai évoqué auprès de nos amis Emiriens tous les avantages à choisir, pour la génération future, le Rafale.

Ce que je voudrais dire pour terminer, c'est que notre approche, et notamment mon approche des choses a évolué. Je crois que nous avons dépassé avec les Emirats Arabes Unis le stade des relations confiantes et amicales, sur le plan politique, et des relations d'acheteur et de vendeur sur le plan économique. C'est important d'acheter du pétrole, c'est important de vendre des avions naturellement. Mais, ce n'est plus suffisant et nous devons faire un pas de plus et mettre en place un véritable partenariat. Et nous nous sommes aperçus que, compte tenu de la nature de nos relations, et compte tenu de notre accord de défense, il était possible pour la France d'exporter de la technologie et de s'associer ici même, aux Emirats, avec les Emiriens pour réfléchir, concerver, développer des matériels ou des services de haute technologie.

Je voudrais que, petit à petit, nous ayons une véritable conception en commun d'un certain nombre de projets et de programmes, et que cette conception ait lieu ici. Cela peut être vrai dans le domaine militaire, qu'il s'agisse de la Marine, de l'Aéronautique ou de l'Armée de terre. C'est vrai aussi dans le domaine civil, en particulier sur l'électronique, l'optronique et tout à l'heure nous évoquions avec les dirigeants de la SFIM la possibilité de créer une société avec les Emiriens, une unité sous présidence émirienne, ici même.

Il y a donc beaucoup à faire. Voilà, en gros, quelques observations que je voulais faire dans un premier temps.

Nous avons également évoqué les problèmes culturels, cela va de soi, la participation des Emirats à l'Institut du Monde Arabe et Monsieur Cabana a pris un certain nombre de contacts dans ce domaine. J'ai suggéré à mes interlocuteurs une coopération plus active dans le domaine des fouilles archéologiques et dans le domaine des échanges en matière d'art moderne. Et enfin, j'ai insisté sur l'importance que nous attachions à l'enseignement du Français et en particulier sur l'utilité qu'il y aurait à faire un département de Français à l'Université d'Al Ain.

Voilà quelques réflexions avant de répondre à vos questions. Je voudrais remercier les grands chefs d'entreprises français qui ont bien voulu m'accompagner et qui sont l'armature même de cette coopération aujourd'hui, de ce partenariat de demain. Et je voudrais saluer et remercier Cheikh Khalifa qui a bien voulu m'accompagner et dont les petites filles apprennent le français avec une française. Je voudrais également saluer Monsieur le Ministre de l'Information qui a bien voulu nous honorer de sa présence.

QUESTION - Qu'en est-il de votre conviction concernant les armes de destruction massive en Irak, est-ce qu'Israël est traité sur un pied d'égalité, alors qu'Israël ne cache pas qu'elle possède de telles armes ? On a également entendu dire que le Président Arafat était prêt à proclamer l'Etat palestinien, en conséquence M. Netanhyaou a dit qu'il n'hésiterait pas à occuper à nouveau les zones palestiniennes, qu'en est-il de votre appréciation de la situation entre Israël et les palestiniens ?

LE PRESIDENT - Oh, vous savez, s'agissant du processus de paix, notre position est bien connue. Je la répéterai une fois de plus. Nous sommes d'abord pour le respect des résolutions du Conseil de Sécurité. Je dis par parenthèse que c'est également vrai pour ce qui concerne la disparition des armes nucléaires, bactériologiques et chimiques en Irak. En revanche, cette destruction faite, nous estimons qu'il serait légitime, normal et souhaitable de lever l'embargo.

Donc, nous sommes pour le respect des résolutions du Conseil de Sécurité, toutes. Nous sommes pour le respect du principe, qui a été retenu à Oslo, de l'échange de la terre contre la paix. Et nous sommes pour le respect des accords conclus, notamment à Oslo. Nous considérons qu'un Etat qui a donné sa parole ne peut pas revenir sur ses engagements. Alors, nous constatons avec beaucoup de tristesse ce qui se passe et, je dirais, avec de plus en plus d'irritation. Et quand je dis nous, ce n'est pas la France, c'est me semble-t-il l'Europe toute entière, comme nous avons pu le constater lors du dernier Sommet du Luxembourg et même, comme j'ai pu le constater à l'occasion de nombreux contacts avec des Chefs d'Etat et de Gouvernement étrangers, c'est le monde qui est de plus en plus irrité à l'égard de la mise en

panne du processus de paix.

Alors, je comprends, naturellement, l'importance de la sécurité et je serai le dernier à contester les exigences de la sécurité, mais ma conviction c'est que la sécurité exige la paix. Si l'on dit que l'on fera la paix quand on aura la sécurité, on prend les choses par le mauvais côté. C'est en faisant la paix qu'on assurera la sécurité. Il n'y aura pas de sécurité sans paix, ni d'ailleurs de paix sans sécurité.

QUESTION - Monsieur le Président, afin de compléter la question posée par mon collègue, la France a adopté une position très honorable concernant la cause arabe, le monde arabe d'ailleurs, respecte profondément la position adoptée par la France, cependant, bien évidemment, il y a quelques différences de point de vue quant à la poursuite du processus de paix entre la France et l'Union Européenne d'une part, et les Etats-Unis d'autre part, et cette différence d'opinion et de point de vue, en fait, bloque le rôle que la France devrait jouer en cette période, alors que le processus de paix en est au point mort actuellement au Proche-Orient étant donné les positions rigides adoptées par Israël, qu'en pensez-vous Monsieur le Président ?

LE PRESIDENT - C'est vrai que, pendant longtemps, les Américains ont eu un rôle essentiel pour faire avancer le processus de paix. C'est vrai depuis Camp David. Je crois qu'ils ont pu assumer cette responsabilité, d'abord en raison de leur puissance et puis aussi parce qu'ils avaient su garder, je dirais, une certaine position d'arbitre. Et puis les choses ont évolué de façon telle depuis, notamment, le changement de majorité en Israël, que nos amis Américains ont donné le sentiment, à tort ou à raison, le sentiment d'être plus proches d'Israël, ce qui a naturellement limité leur capacité d'arbitrage dans l'esprit des pays Arabes, quelle que soit par ailleurs la bonne volonté du Président Clinton dans ce domaine.

QUESTION - Il semble que la mission de M. Richard Butler en Irak ait échoué, et qu'il n'ait pas pu parvenir à un accord concernant l'inspection des sites présidentiels, peut-on penser que la France pourrait jouer un rôle afin d'éviter toute nouvelle escalade dans la région ?

LE PRESIDENT - La position de la France dans ce domaine est simple et elle s'est manifestée au Conseil de Sécurité. Même si parfois on nous a reproché de ne pas avoir été totalement solidaires des Américains, la position de la France est simple : l'Irak doit respecter les résolutions du Conseil de Sécurité, mais le jour où l'UNSCOM aura déclaré que les problèmes sont réglés, l'embargo doit être levé. Il ne peut pas être question, pour nous, de lier l'embargo à la présence de tel ou tel homme à la tête de l'Irak. Alors, d'une part la France a agi au Conseil de Sécurité pour faire valoir ses arguments et a joué son rôle dans le fait qu'une issue pacifique est intervenue et qu'il n'y a pas eu de frappe militaire et son rôle n'a pas été négligeable. Elle est intervenue d'autre part auprès des autorités irakiennes pour essayer de leur faire comprendre que leur intérêt était de jouer le jeu.

QUESTION - Monsieur le Président, j'ai deux questions, si vous le permettez. La première concerne l'Iran. Est-ce que vous avez une position nouvelle avec les Emirats concernant l'Iran, est-ce que vous condamnez toujours l'occupation des trois îles, est-ce que vous avez remarqué une certaine amélioration du régime iranien après l'élection du Président Khatami ? Deuxième question, elle concerne la Libye, deux émissaires Français se sont rendus récemment à Tripoli, est-ce que vous avez envoyé un message, peut-être précis, au Colonel Kadhafi, est-ce que vous avez eu

une réponse ?

LE PRESIDENT - Alors, sur la Libye, je me permets de vous faire remarquer que ces émissaires n'avaient rien d'extraordinaires. Il y avait un directeur du Ministère des Affaires Etrangères et Monsieur Cabana au titre de l'Institut du Monde Arabe. Je vous rappelle que la France a un ambassadeur en Libye et n'a pas rompu ses relations diplomatiques. Donc, quand nous avons un message à faire passer, nous pouvons le passer tout à fait normalement par le canal diplomatique ou par l'envoi, naturellement, d'un émissaire personnel. Nous avons un contentieux important avec la Libye qui concernait l'avion d'UTA, nous avons pu progresser dans le règlement de ce contentieux, et nous en sommes heureux. D'ailleurs nous l'avons indiqué récemment par une lettre au Conseil de Sécurité de l'ONU et nous avons souligné que les autorités libyennes

avaient fait en partie le nécessaire pour que ce contentieux puisse être réglé. Si j'ai un vœu à exprimer, c'est que les conditions soient le plus rapidement possible réunies pour que - les problèmes étant réglés préalablement, naturellement, notamment celui de l'avion de Lockerbie - la Libye puisse réintégrer la communauté internationale.

Pour l'Iran, vous savez que l'Europe a maintenu, contrairement aux Américains, un dialogue avec l'Iran. Ce dialogue est sans concession, sans compromis, mais c'est un dialogue. Et il y a eu un incident, il y a quelques mois, qui a fait que les ambassadeurs de l'Union Européenne, les Quinze, ont quitté Téhéran. Puis les choses sont rentrées dans l'ordre, la négociation a été conduite et les ambassadeurs sont revenus, tous, à égalité, notamment l'allemand car nous n'aurions pas accepté quelque situation discriminatoire à l'encontre de l'ambassadeur d'Allemagne & nous étions totalement solidaires.

S'agissant d'une position nouvelle de l'Iran, je ne suis pas en mesure de faire de commentaire. J'enregistre les propos mais j'attends les faits parce que ce qui compte dans la vie c'est les faits. Si les faits interviennent, je m'en réjouirais.

Quant au contentieux sur les îles auquel vous avez fait allusion, la France a toujours eu pour position constante qu'un contentieux territorial devait être réglé par la Cour Internationale de Justice & et donc nous en restons là et nous souhaitons, parce que cela nous paraît normal et raisonnable, que les deux parties se mettent d'accord pour saisir la Cour Internationale de Justice. Je crois que c'est aussi la position des Emirats Arabes Unis et je souhaite que l'Iran le comprenne. \

QUESTION - (Sur les détails des contrats Mirage)

LE PRESIDENT - Je n'aurai pas la prétention de me substituer aux techniciens pour parler de ces accords. J'ai traité cette question au plan politique. Il y a effectivement la rénovation de 33 Mirage de l'Armée émirienne. Ne me demandez pas techniquement ce que cela implique, je serais incapable de vous le dire mais je vous conseille de vous adresser aux experts. Quant au 30 avions Mirage, ce sont des Mirage 2000-9, qui sont une version adaptée aux besoins de l'armée émirienne. Le Mirage 2000-9 désigne ce qui est adapté, souhaité pour les missions propres auxquelles a à faire face l'armée des Emirats. Et vous me demandez quels sont les chiffres, et ce qui concerne les avions et l'armement & il y a un peu plus de 16 milliards pour les avions et de l'ordre de 4 milliards ou un peu plus pour l'armement.

QUESTION - Monsieur le Président, pour en revenir à ce contrat qui vient d'être signé, il y a eu des négociations qui se sont étalées sur des années, vous-même êtes intervenu à plusieurs reprises. Est-ce qu'aujourd'hui vous estimez que l'économique et le politique sont indissociablement liés pour des contrats de cette importance ?

LE PRESIDENT - Cela dépend des pays, des relations qu'ils ont entre eux, et de la confiance qu'ils se portent. Il est certain que des contrats d'avions militaires sont des contrats que l'on passe, par définition, avec un Etat : l'armée n'est pas privatisée, même dans les pays les plus libéraux. Et par conséquent cela suppose des relations politiques, effectivement. Et il est certain qu'un contrat comme celui-là tient d'une part au fait que la France fabrique les meilleurs avions du monde, ce dont personne ne doute, et tient aussi au fait qu'elle entretient avec les Emirats Arabes Unis, les relations de confiance qui permettent à ce pays de choisir plutôt français. Les deux sont liés. Cela fait effectivement longtemps que je m'occupe de cette affaire, j'ai été en discuter longuement, il y a un peu plus d'un an à Annemasse, avec Cheikh Zayed, et je suis heureux que la conclusion ait pu être trouvée aujourd'hui.

Si j'ose dire, pour moi c'est déjà le passé, et ce qui m'intéresse maintenant, c'est l'avion de combat futur. Ce que je dis aux industriels compétents, c'est que maintenant, ils doivent faire un vrai effort pour convaincre nos amis Emirats, qui ne demandent qu'à être convaincus à condition qu'on leur propose un produit qui soit de la même qualité et du même prix que celui que d'autres peuvent leur proposer. Et je m'adresse donc aux entreprises françaises pour leur dire : à vous de jouer maintenant pour l'avion de combat futur, faites un effort.

QUESTION - Le Premier Ministre israélien vient en France dans deux jours, pour voir Madame Albright, et vous l'avez vu la semaine passée. Avez-vous l'impression que les pressions américaines sur le Premier Ministre israélien ont fait évoluer ses positions, et voyez-vous un

américaines sur le Premier ministre israélien ont fait évoluer ces positions, et voyez-vous un espoir ? Vous aviez exprimé votre pessimisme, nous a dit votre porte-parole la semaine passée : pensez-vous que, pour ces positions, il n'y a pas d'espoir que cela change ?

LE PRESIDENT - Jusqu'ici je n'ai pas observé que les interventions américaines ou d'ailleurs européennes, aient fait bouger d'un iota le gouvernement d'Israël, et donc ceci ne me conduit pas vraiment à l'espoir. Tout peut changer, naturellement. J'espère que les Américains et les Européens sauront se montrer suffisamment convaincants pour que le gouvernement israélien accepte de faire ce qu'il faut pour que le processus de paix reprenne. Dans l'état actuel des choses, je ne vous cache que j'en doute, et que si cela se passe, ce serait pour moi une très bonne surprise.

QUESTION - Monsieur le Président, le Procureur général du tribunal international de La Haye pour l'ex-Yougoslavie reproche au Ministre de la Défense français de ne pas vouloir laisser témoigner oralement les officiers supérieurs qui ont servi en ex-Yougoslavie, et laisse entendre que la France mettrait de la mauvaise volonté à arrêter, dans la zone qu'elle contrôle là-bas, des criminels de guerre présumés. Je voudrais avoir votre réaction sur ces deux points.

LE PRESIDENT - D'abord ce n'est pas le Ministre de la Défense qui l'a décidé, c'est une décision des autorités françaises, le gouvernement et moi-même. Deuxièmement, s'agissant de la position du gouvernement français, elle a été parfaitement exprimée dans un communiqué des dites autorités, et je n'ai pas besoin de vous dire que j'approuve sans réserve ce communiqué. Je vous propose donc de vous y référer.

QUESTION - Vous avez parlé de relations bilatérales entre la France et les Emirats Arabes Unis, et en particulier des aspects culturels. Vous avez parlé de l'éventuel création d'un département de l'enseignement du français à l'Université, est-ce que cette proposition a été accueillie de manière favorable, deuxièmement, concernant l'aide humanitaire accordée par la France aux enfants Irakiens, j'aimerais avoir votre sentiment là-dessus ?

LE PRESIDENT - Pour ce qui concerne l'aide humanitaire, nous faisons ce que nous pouvons, et il y a longtemps que j'exprime auprès de tous mes interlocuteurs l'inquiétude qui est la mienne à l'égard de la situation, extrêmement dégradée, dans laquelle se trouve la population irakienne, notamment les enfants, mais aussi les malades, les personnes âgées etc...

La France a toujours fait des réserves sur la technique même de l'embargo. Moi je n'ai jamais observé que l'embargo ait été convaincant à l'égard des chefs, je dirais presque au contraire, mais que c'était toujours les malheureux qui en payaient le prix. La situation en matière de santé du peuple irakien aujourd'hui est pour moi très préoccupante.

Quant à la proposition que j'ai faite, s'agissant d'un département de français à AL AÏN, la réaction a été positive. On m'a dit que l'on allait étudier cela, ce qui ne veut pas dire que la décision soit prise naturellement. La décision n'est pas prise, j'ai juste soulevé ce problème aujourd'hui. Mais, comme toujours dans les relations entre les Emirats et la France, une proposition est toujours accueillie de part et d'autre de la façon la plus positive, la plus ouverte. C'est ce qui s'est passé ce matin, ensuite les Emirats vont examiner le problème, les responsables de l'université aussi, en liaison avec les Français, nous verrons.

QUESTION - Quelle est la position réelle de la France vis-à-vis de la crise actuelle entre la Turquie et l'Union Européenne ? La deuxième question concerne les relations dans le domaine de la lutte anti-terroriste entre la France et la Grande-Bretagne, y aura-t-il une amélioration ?

LE PRESIDENT - Pour ce qui concerne la lutte anti-terroriste, je me permets de vous dire que la coopération franco-britannique est excellente, je crois que nous faisons de part et d'autre le maximum, même si les lois ne sont pas les mêmes. En Angleterre, il y a le système de l'Habeas Corpus qui ne permet pas de faire certaines choses que nous souhaiterions. Mais on ne va pas ébranler un pilier essentiel de la civilisation britannique. Pour ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, nos relations sont extrêmement bonnes et nos contacts sont très efficaces.

Pour ce qui concerne les relations entre l'Union européenne et la Turquie, je ne vous cache pas que je suis désolé de la situation actuelle. Je considère qu'il est aussi important pour la Turquie que pour l'Europe que la Turquie soit arrimée à l'Europe. Je comprends bien que, dans ce domaine chacun doit faire un effort, et que notamment la Turquie doit remplir les conditions

requisés comme les autres pays qui se sont vus ouvrir la porte à Luxembourg. Il y a des conditions qui existent pour tous. Mais il y a eu là un problème d'affrontement entre la Grèce et la Turquie que la France déplore, et j'espère que la bonne volonté et le bon sens prévaudront, et que la vocation européenne de la Turquie pourra être confirmée dans des conditions qu'il nous appartiendra à tous de mettre au point.

Je vous remercie.